

## Compte rendu du Conseil Municipal du Vendredi 8 août 2014

Le Conseil Municipal de Saint-Georges-d'Aurac s'est réuni le vendredi 8 août 2014 à 20 h 00 sous la présidence de son maire Alain Garnier.

Secrétaire de séance : M. Jean-Louis DO CARMO.

L'ensemble des décisions ci-dessous ont été prises à l'unanimité par les conseillers présents

- 1) Après un rappel du mode de financement de la remise en état des cloches, le compte-rendu de la séance du 26 juin 2014 a été approuvé.
- 2) Le 5 juin 2014 une délibération a été faite pour la mise à disposition personnel communal à la Communauté de Communes du Pays de Paulhaguet, dans le cadre de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires. Cette délibération stipulait le nom de Cynthia Compte comme personnel mise à disposition. Il y a lieu de prendre une autre délibération puisque suite à des changements, intervenus depuis, c'est Colette Issartel qui assurera ce service.
- 3) Le service de l'animation périscolaire nécessite le renouvellement de le Mise à disposition personnel communal à la Communauté de Communes du Pays de Paulhaguet, dans le cadre de l'antenne périscolaire. La mise à disposition de Mme Marie Claire Barriere est renouvelée pour un an.
- 4) Le conseil autorise le maire à signer la convention relative à la mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau avec le Conseil Général de Haute-Loire pour un coût annuel de 202,54 €.
- 5) Mr Flamme souhaite acquérir la parcelle F 54 appartenant aux habitants de LHUGUENOT. Le conseil donne son aval à l'enclenchement de la procédure.
- 6) Une demande d'adhésion du Comité d'Expansion Economique de la Haute-Loire est parvenue en mairie. Le conseil ne donne pas une suite favorable à cette demande.
- 7) A la demande d'une enseignante un devis pour une fresque sur le mur de l'école a été établi pour une somme de 1235 €. Suite à différentes questions la décision est différée ; des renseignements complémentaires seront demandés à l'institutrice à l'initiative du projet pour octobre 2014.
- 8) Il est décidé que la dépense pour les panneaux de signalisation pour une somme de 906,51 € sera sur le budget investissement.
- 9) Divers

Un terrain cadastré B 450 appartenant au consort Beringer pour une superficie de 1122 m<sup>2</sup> est actuellement à la vente. Cette parcelle pourrait être utile pour une éventuelle construction de station d'épuration. Le conseil est d'accord pour demander une évaluation aux services des domaines.

Monsieur le Maire informe le conseil qu'une maison en ruine au Suc s'est écroulée. Le maire a pris un arrêté. Des recherches sont entreprises pour retrouver le propriétaire.

Une discussion sur le Schéma de mutualisation avec les autres communes de la Com Com a été engagée Il est nécessaire de faire un recensement des besoins des communes : papier, mazout, peinture au sol, extincteurs, informatique, mobilier... matériel en commun avec personnel ou pas (véhicule, tracteur débroussailleuse tondeuse...). Chaque conseiller recevra le document qu'il retournera à la mairie avec ses remarques vers le 25/08/2014.

Des devis ont été demandés pour le chemin après la station du Suc et pour une coupe d'eau à Flagheac au niveau du chemin qui descend le long de chez monsieur Cavalier.

Le maire informe l'assemblée qu'il y aura lieu de recruter un Agent recenseur.

Gilles Beringer fait état de la visite de Mme Beraud du Conseil Général 43 pour faire le point sur l'accessibilité des bâtiments publics par les personnes à mobilité réduite.

La séance est levée à 22h 15.